# La gazette Guillestre

**Septembre 2021 - N° 13**

**Le samedi 18 et le dimanche 19 septembre** auront lieu **les journées du patrimoine.**
***Au programme*** : atelier archéologique, dessin collectif, escape game, exposition et visite humoristique avec la Cie Savina pour découvrir la ville !
**Retrouvez le détail du programme** sur le site de la commune : **www.ville-guillestre.fr** ou à l'office de tourisme.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique **les 20 juillet et 9 septembre 2021.** Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

## → PROJETS/AMENAGEMENTS :

➢ **MAISON DE SANTE** : Durant les travaux de construction de la future Maison de Santé, **plusieurs professionnels de santé seront relogés dans la Maison des Citoyens** (anciennement bâtiment ENEDIS) acquis par la commune l'année dernière. Quelques travaux sont en cours pour accueillir au mieux les usagers à partir de la mi-octobre. Une convention avec la Com com a été signée afin de formaliser cette occupation.

➢ **HABITAT** : Dans le cadre du projet de **revitalisation du centre et de la lutte contre l'habitat indigne**, la commune va candidater à l'appel à projet national « Fond Friches » en vue d'obtenir des subventions complémentaires.

➢ **ROUTES** : Les travaux sur la **route de Bois Clair, entre Ceillac et Guillestre**, qui se termineront début octobre vont bénéficier de subventions : Etat (32 030€) Europe (32 972€) et du Département (13 212€).

➢ **TRAVAUX RESEAUX HUMIDES** : D'importants travaux en lien avec la ComCom vont avoir lieu sur le chemin de Serre Meyère (Chapelles) pour **la réfection des réseaux humides** pour un coût total de 596 000€.

➢ **CIMETIERE** : Il est envisagé de créer un **véritable espace pour les sépultures en terrain commun**. Un cadre bien précis a été voté en lien avec la réglementation funéraire en vigueur. Renseignements en Mairie.

➢ **PATRIMOINE** : **Le monument aux morts dans le parc de la Plantation** va être restauré, pour un montant total de 3 600€HT, avec le soutien financier du Département, du Souvenir Français, de l'Office Nationale des Anciens Combattants et de la famille Jourdan.

## → VIE LOCALE :

➢ **BIBLIOTHEQUE** : La bibliothèque municipale va évoluer, en **développant un projet numérique et en augmentant ses horaires d'ouverture**. Il est prévu de renouveler le parc informatique et d'actualiser les pratiques numériques afin d'améliorer les services offerts aux nombreux usagers.

➢ **PROMENADE** : **Le sentier de Roche Rousse** va être inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il est praticable par tous, matérialisé, balisé avec des panneaux de signalétique directionnelle grâce au travail des baliseurs volontaires de Guillestre.

## → HOMMAGE

➢ **PATRICK VIGNE** : Afin **de rendre hommage à Patrick Vigne**, Maire de l'Argentière-la-Bessée décédé brutalement le 24 août dernier, la commune de Guillestre va verser une subvention de 150€ au Sourire d'Aurore (association qui lutte contre la maladie de Charcot) comme demandé par la famille en lieu et place d'une gerbe.

TDB

## AGENDA

➢ **SPECTACLE DE THEATRE** : Dans le cadre des traversées du théâtre du Briançonnais, le Collectif du Prélude vous présente son **spectacle « l'Avare », mardi 21 septembre à 20h à la salle du Queyron**. Un texte, des personnages et un auteur que tout le monde connait. Les comédiens sont prêts à jouer tous les rôles. **Aux spectateurs de choisir la distribution !** Rejoignez l'équipe du TDB **dès 18h30** pour découvrir la saison 21/22. **Tarifs** de 8€ à 12€.

- **CULTURE EN STOCK** : Ateliers **participatifs gratuits** (théâtre, dessin, graphisme, photo, escape game…), **mercredi 22 sept de 13h30-17h** à la salle du Queyron.
- **LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT :"Parent'aise" : samedi 25 septembre et samedi 9 octobre de 9h30-11h30. Sur inscriptions** auprès du service jeunesse (10 places maximum, parents y compris).
- **BIBLIOTHEQUE :** Elle vous propose plusieurs **rendez-vous** :
  - ✓ **Vendredi 24 septembre à 10h30** : bébés lecteurs à partie de 3 mois (lectures de comptines)
  - ✓ **Samedi 2 octobre à 16h** : Spectacle « **Ciné lune de poche** » de 3 mois à 3 ans : Spectacle participatif. **A 17h30** « Oh ! la belle lune » Farce visuelle et musicale de 3 ans à 7ans.
  - ✓ **Mercredi 13 octobre à 14h : Atelier philosophique.**

## BON A SAVOIR …

- **INSCRIPTIONS CANTINE :** Merci de bien noter que les inscriptions cantine pour l'école **élémentaire** se font au plus tard **le mardi minuit** sur le site internet : **https://espacefamille.aiga.fr/** pour la semaine suivante. Pour l'école maternelle, l'inscription peut se faire **jusqu'au mercredi soir.**
- **FAIS BOUGER TA VILLE** : Participer à la vie locale politique n'est pas réservé aux adultes ! Si tu souhaites **participer à des projets concrets pour les habitants**, n'hésite pas à devenir membre **du Conseil Municipal des Jeunes** ! Pour avoir toutes les informations, rdv sur le site internet de la mairie ou contacter le **service Jeunesse au 07.85.01.47.76**.
- **CARTE JEUNE (CCAS)** : **Pensez à demander ou renouveler votre carte jeune**. Vous devez apporter les deux avis d'imposition pour les parents non mariés, le numéro CAF et une photo**. Pour une création de carte**, ramenez également livret de famille, justificatif de domicile et deux photos. Retrouvez tous les **avantages de cette carte** sur notre site onglet **vie sociale / action sociale**.
- **TRESOR PUBLIC** : Vous pouvez à présent régler **vos impôts ou factures de services publics** (facture eau, déchets…) au tabac presse « **le Nemrod** » situé rue Maurice Petsche. Vous pourrez payer en espèces, jusqu'à 300 euros et par carte bancaire.

- **NUMEROTATION DES RUES** : Merci **d'installer la plaque numérotée** qui vous a été fournie par la commune soit au-dessus de votre boîte aux lettres, soit sur le pilier de votre portail, soit à l'angle de votre porte d'entrée afin qu'elle soit bien visible de la voirie et facilite **ainsi le repérage de votre habitation**.
- **TAILLE DES ARBUSTES** : L'automne arrive et **la taille des arbustes** va devenir nécessaire. Pensez à tailler tous vos feuillages et branchages qui dépassent sur la chaussée **afin de faciliter les déplacements** piétons, cyclistes et automobiles.
- **AIDE CRECHE** : Dans le cadre de la sortie de crise, **la Caisse d'Allocations Familiales a versé 8 750€ à la commune** pour soutenir la structure municipale qu'est la crèche.

**4ème épisode : Concrètement qu'est-ce que ça peut changer pour Guillestre si elle entre en totalité dans le Parc ?**

**Le Parc est déjà présent dans la vie des Guillestrins** : animations ponctuelles (Nuit de la chouette, jour de la nuit …), conférences naturalistes, présence d'agents dans des évènements particuliers (foire de la St Luc, festival Potes de Marmots, …). De plus, **les instituteurs(trices) et les professeurs du collège des Hautes-Vallées** savent pouvoir compter sur la mission d'éducation à l'environnement pour être accompagnés dans leurs projets pédagogiques; **les bergers** peuvent s'appuyer eux sur la mission d'accompagnement lorsqu'ils sont en alpage; **les agriculteurs** sont en relation avec le Chargé de mission agriculture; **les problématiques de l'eau et des risques naturels** n'échappent pas à la connaissance de la Chargée de mission; **la Mairie** bénéficie d'un appui pour toutes les questions d'urbanisme et de paysages. Pourront s'ajouter à ceux-ci en cas d'adhésion pour la totalité de la commune d'autres éléments comme la **valorisation des prestations touristiques avec la marque Valeurs Parc naturel régional**, et surtout la **prise en compte de la biodiversité des nouveaux espaces** à rejoindre le Parc pour mieux les connaitre et mieux les protéger.

**A suivre….**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 19 octobre 2021 à 20h30 à la mairie.**
La séance est publique. Contacts : **www.ville-guillestre.fr ou 04.92.45.04.03**

Directrice de la publication Christine PORTEVIN – Rédaction : Service Communication - Impression Edition du Fournel sur papier recyclé